

**COMMUNIQUÉ**

26 octobre 2022 – Pour diffusion immédiate

**Le CATON offre du financement aux établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario pour faire progresser la numérisation de leurs relevés de notes avec le réseau national MesCertif<sup>MC</sup> de l'ARUCC**

*Le CATON renouvelle l'occasion de financement et continue d'appuyer la fluidité des transferts avec MesCertif<sup>MC</sup> de l'ARUCC*

À l'automne 2021, le Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario ([CATON](#)) et l'Association des registraires des universités et collèges du Canada ([ARUCC](#)) ont annoncé une nouvelle possibilité de financement. Dans le cadre de la mission du CATON, qui est de soutenir la mobilité étudiante et de faciliter les transferts, le Conseil offre du soutien financier aux collèges, aux universités et aux établissements d'enseignement autochtones de l'Ontario pour intégrer leurs relevés de notes à [MesCertif<sup>MC</sup>](#).

Aujourd'hui, le CATON est heureux d'annoncer le renouvellement de cette [occasion de financement](#).

MesCertif<sup>MC</sup>, un projet national de services partagés dirigé par l'ARUCC, fournit aux étudiantes et aux étudiants des portails virtuels de documents d'études, accessibles en tout temps, qui leur permettent de consulter leurs diplômes et d'autres documents d'études numériques, y compris leurs relevés de notes, et d'en partager l'accès.

À ce jour, plus d'une douzaine d'établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario ont reçu du financement du CATON et utilisent ce soutien pour aider à couvrir les coûts relatifs à la mise en place ou au développement des capacités de numérisation des relevés de notes par l'entremise de MesCertif<sup>MC</sup>. Cette prolongation du financement est offerte aux établissements d'enseignement qui sont nouveaux à MesCertif<sup>MC</sup> et à ceux qui, bien qu'ils participent déjà, souhaitent accroître leurs capacités d'échange de relevés de notes électroniques. Des renseignements à propos de la [déclaration d'intérêt](#) sont disponibles sur le site projets du CATON et la date limite pour appliquer est le 21 novembre 2022.

Le système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario est reconnu à l'échelle internationale et compte 22 universités et 24 collèges soutenus par le secteur public, ainsi que 9 établissements d'enseignement autochtones. Plus de 63 % des étudiantes et des étudiants de la province utilisent déjà le réseau MesCertif<sup>MC</sup> pour partager de manière virtuelle et sécurisée leurs relevés de notes et autres documents d'études officiels.

Une [séance d'information](#) à propos de cette occasion de financement sera annoncée sous peu. Pour les établissements d'enseignement qui sont nouveaux à MesCertif<sup>MC</sup> ou qui en sont aux étapes préliminaires de l'exploration de la plateforme, inscrivez-vous à une [démonstration](#) ou écrivez à [info@aruccnationalnetwork.ca](mailto:info@aruccnationalnetwork.ca) pour en savoir davantage à propos du processus de mise en oeuvre.

« Nous sommes heureux de renouveler la possibilité de financement du CATON pour MesCertif<sup>MC</sup> au cours de la prochaine année », a déclaré Dre Adrienne Galway, directrice générale du CATON. « L'intérêt manifesté par les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario pour l'intégration au réseau a été fantastique. C'est avec grand plaisir que nous renouvelons le soutien envers l'ARUCC, nos

collèges, nos universités et nos établissements d’enseignement autochtones alors même que nous poursuivons nos efforts d’amélioration de la mobilité étudiante, des parcours éducatifs en enseignement supérieur et de la fluidité des transferts ».

« Nos collègues, nos universités et nos établissements d’enseignement autochtones sont très heureux de la prolongation du financement du CATON pour MesCertif<sup>MC</sup> », a déclaré Mme Charmaine Hack, présidente du projet MesCertif<sup>MC</sup> de l’ARUCC et vice rectrice de la gestion stratégique des inscriptions à Centennial College. « Cette prolongation du financement provincial nous permettra d’améliorer de façon significative les mesures de soutien pour la mobilité étudiante. En tant que service partagé et sans but lucratif dirigé par notre communauté, nous nous efforçons d’offrir aux étudiantes et aux étudiants des options complètes et collaboratives. Des partenariats tels que celui-ci sont essentiels à notre succès. »

### À propos de MesCertif

[MesCertif<sup>MC</sup>](#), une plateforme nationale de services partagés, offre aux étudiant(e)s et aux diplômé(e)s un accès en ligne sécurisé et protégé par mot de passe à leur propre portefeuille de documents d’études officiels. Ce portefeuille virtuel leur permet en tout temps de consulter et de partager leurs relevés de notes, leurs diplômes et autres documents d’études officiels numériques et certifiés. Ces documents d’études sécurisés et dotés d’une signature cryptographique peuvent aisément être partagés par leur titulaire, sans qu’il soit nécessaire de les revalider. MesCertif<sup>MC</sup> est le premier et le seul système bilingue national du genre au Canada. Consultez [www.mescertif.ca](http://www.mescertif.ca) pour en savoir davantage ou écrivez à Mme Joanne Duklas, conseillère principale de l’ARUCC, à l’adresse [info@aruccnationalnetwork.ca](mailto:info@aruccnationalnetwork.ca).

### À propos du CATON

Fondé en 2011, le Conseil pour l’articulation et le transfert – Ontario ([CATON](#)) a pour mission d’optimiser le parcours des étudiantes et des étudiants et de réduire les obstacles pour celles et ceux qui cherchent à effectuer un transfert dans l’un des établissements d’enseignement postsecondaire publics de l’Ontario. Le travail du CATON est de soutenir le développement d’un système de transfert convivial et fluide pour les étudiantes et les étudiants. À cet effet, le CATON se concentre sur différentes stratégies de financement pour l’amélioration du système. Le Conseil travaille directement avec ses nombreuses parties prenantes pour soutenir non seulement la recherche, dans le but d’améliorer la planification du système de transferts, mais également les projets de développement de parcours et les processus au sein des établissements pour mieux répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants.

### À propos de l’ARUCC

L’Association des registraires des universités et collèges du Canada ([ARUCC](#)) est propriétaire de [MesCertif<sup>MC</sup>](#). L’ARUCC est un organisme sans but lucratif constitué en vertu d’une loi fédérale et porté par les collèges et les universités du Canada. Les établissements de l’Ontario siègent officiellement au conseil d’administration de l’ARUCC par l’entremise du Ontario University Registrar’s Association (OURA) et du Committee of Registrars, Admissions & Liaison Officers (CRALO) des collèges ontariens. L’ARUCC exerce un rôle de leadership dans le secteur de l’enseignement supérieur et assure des services à ses établissements membres, tant à l’échelle nationale qu’internationale, contribuant ainsi à promouvoir l’avancement des meilleures pratiques au sein des bureaux de registraires et la prestation des services aux étudiants à la grandeur du Canada.

##

## Médias

Pour toute question en lien avec les possibilités de financement du CATON : Mme Ana Skinner, directrice de la recherche, des données et du financement au CATON. Courriel : [askinner@oncat.ca](mailto:askinner@oncat.ca)

Pour toute question en lien avec MesCertif<sup>MC</sup> ou le processus de mise en œuvre : Mme Joanne Duklas, conseillère principale de l'ARUCC. Courriel : [info@aruccnationalnetwork.ca](mailto:info@aruccnationalnetwork.ca)